

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	01.11.2016	10h15	16.371	DEAS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Florence Nater

Titre : Quelles pratiques de recrutement pour favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi de notre canton?

Contenu :

Dans le quotidien *L'Express* du samedi 15 octobre dernier, la Caisse cantonale d'assurance-chômage a fait paraître une annonce pour la recherche d'un-e collaborateur-trice administratif-ve. Une annonce qui n'a pas manqué de nous surprendre : n'y avait-il pas de personnes disponibles, correspondant au profil, inscrit-e-s dans les ORP de notre canton ?

Au-delà de ce cas particulier, qui concerne certes une entité de droit public autonomisée, le Conseil d'État peut-il nous confirmer qu'au sein des services de l'État les ORP sont automatiquement et en priorité consultés lors de la recherche d'un-e collaborateur-trice ? Et quelles sont les règles ou exigences attendues des entités parapubliques subventionnées et des établissements de droit public autonomisés en matière de recrutement du personnel ?

Réponse écrite demandée Oui Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Florence Nater
Florence Nater

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Annie Clerc-Birambeau	Patrick Lardon	Françoise Gagnaux
Armin Kapetanovic	Corine Bolay Mercier	Philippe Loup